



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux de désembâclement de la Serre et de ses affluents

Compte-rendu de la réunion de chantier 04 Octobre 2018

Lieu :	Mairie de Parfondeval, 10h00
---------------	------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	MASCITTI Nino SA

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat			✓
LE ROUX Patrice	Vice-Présidents	✓		
DEBESSE Laurent				✓
MODRIC Pierre				✓
BOURGEOIS Sylvain		✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats	✓		
BARBIER Mickaël	Mascitti Nino SA	✓		
CHARPENTIER Michel	Membre du bureau	✓		
VITAUX Luc	Commune de Parfondeval	✓		
TURCK Alain		✓		
BISSEUX Christian		✓		
CHRETIEN Patrick		✓		
DELANGE Claire	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓

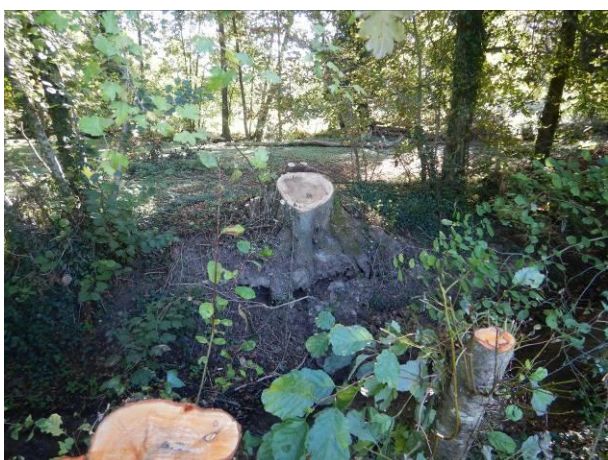
Cette réunion concerne le suivi des travaux de désembâclement de la Serre et affluents sur le syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion qui, après appel d'offres, ont été confiés à l'entreprise MASCITTI Nino SA.

AVANCEMENT :

- Les travaux de désembâclement se sont achevés le 28 septembre 2018.
- Les derniers embâcles présents sur les communes de Saint-Pierremont, Montcornet, Parfondeval, Montloué et Vincy-Reuil-et-Magny ont été gérés.
- L'ensemble des zones a été vérifiée par le maître d'œuvre en présence de l'entreprise et des représentants du syndicats.
- Il est rappelé que le bois retiré de la rivière est laissé à disposition du propriétaire et que ce dernier devra procéder à son évacuation avant la période de hautes-eaux.
- Seuls les bois de petits diamètres (inférieurs à 8 cm) ont été broyés sur place.

PHOTOGRAPHIES :

- Les photographies ci-dessous illustrent le travail réalisé par l'entreprise.



ARBRE COUPE ET SOUCHE REPLAQUEE SUR LA BERGE



RETRAIT EMBACLE SUR LA COMMUNE DE VINCY



BOIS MIS EN TAS A DESTINATION DES PROPRIETAIRES



FINANCEMENT :

- Ces travaux sont possibles grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Aucune remarque n'a été faite par les élus et le maître d'œuvre sur la réalisation de ce chantier. Ces travaux sont terminés et jugés conformes au cahier des charges.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. MASCITTI Dominique – entreprise MASCITTI Nino SA 03.23.24.15.00
 - M. Guillaume FELZINGER – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier

Rédigé le 16/10/2018 - Le service technique,

